

IMPOTS et INTERCOMMUNALITÉ

Mes chers Amis,

Comme à l'accoutumé, nos concurrents utilisent les même recettes, vous faire peur en essayant de vous faire croire que nous sommes incompetents et que bien entendu notre élection entraînerait obligatoirement une augmentation des impôts et notre départ de la communauté de commune de la Domitienne pour celle de Béziers ce qui bien entendu serait au minimum catastrophique au pire la fin du monde.....voir pire !

Toutes ces affirmations sont bien entendu infondées et n'ont qu'un seul but vous faire peur !

Alors il est bon de rappeler quelques vérité simples:

Tout d'abord ce ne sont pas les communautés de communes qui fixent le montant de nos impôts ce sont les Mairies !

Hé oui nous payons la taxe d'habitation et la taxe foncière et ces deux impôts sont fixés non pas par la communauté de commune mais par.....**La mairie !**

La preuve ?

Voici les taux d'imposition des communes de la communauté de commune la Domitienne :

Taxe foncière :

Cazouls les Béziers (2005)	18,8 %	Cazouls les Béziers (2005)	19,44 %
Colombiers (2005)	19,00 %	Colombiers (2005)	19,00 %
Maureillan (2005)	13,5 %	Maureillan (2005)	14,00 %
Maraussan (2005)	28,05 %	Maraussan (2005)	28,47 %
Montady (2005)	22,56 %	Montady (2005)	22,90 %
Vendres (2005)	15,53 %	Vendres (2005)	12,58 %
Nissan (2005)	27,29 %	Nissan (2005)	27,97 %
Lespignan (2005)	21,49 %	Lespignan (2005)	21,96 %

Pas un seul taux identique ! et entre Maraussan et Maureillan, il y a pratiquement 15 % d'écart !

Vous constaterez, que : Cazouls les Béziers, Maureillan, Maraussan, Montady, Nissan et Lespignan ont AUGMENTÉS leurs impôts que Colombiers n'a pas bougé et que Vendres a baissé de pratiquement 3 % !

Alors que toutes ces communes sont membres de la même communauté de commune la Domitienne !!

Taxe d'habitation :

Cazouls les Béziers (2005)	12,29 %	Cazouls les Béziers (2006)	12,71 %
Colombiers (2005)	11,92%	Colombiers (2006)	11,92%
Maureillan (2005)	11,80 %	Maureillan (2006)	12,40 %
Maraussan (2005)	14,02 %	Maraussan (2006)	14,23 %
Montady (2005)	18,72 %	Montady (2006)	18,92 %
Vendres (2005)	13,39 %	Vendres (2006)	10,85 %
Nissan (2005)	15,03 %	Nissan (2006)	15,41 %
Lespignan (2005)	13,31 %	Lespignan (2006)	13,97 %

Pas un seul taux identique !

Même remarque que ci-dessus toutes les communes ont augmenté leurs impôts sauf Colombiers qui reste stable et Vendres qui elle baisse ses impôts !

Au niveau de la taxe foncière, il y a maintenant 15,89 % d'écart entre Maraussan et Vendres !

Le fait de changer de communauté de commune n'aurait donc **AUCUN EFFET** sur nos impôts !

Les communauté de communes sont financé entre autre chose par la taxe professionnelle payées par les entreprises et non par les particuliers !

Alors avons nous l'intention de changer et de quitter la Domitienne ?

Réponse.....**NON !**

Ne vous laissez pas abuser par des rumeurs savamment distillées dans le seul but de nous dénigrer, lorsque l'on a aucun programme il ne reste que la rumeur...

Enfin et pour conclure, notre liste est bien complète et vous pouvez la consulter sur le lien à droite de cette page dans la rubrique "Thèmes et sous le titre l'équipe" prochainement toute cette liste vous sera distribuée notre imprimeur ayant un peu de retard.

Compte tenu des élections il a en ce moment beaucoup de travail !

A bientôt donc...

Colombiers le 24 Février 2008

Patrick GONTARD